

## PREMIERE PARTIE : L'AVIS D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/...<sup>44</sup>.../F/2020-2021  
POUR LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS CONTRE LES INFECTIONS  
OPPORTUNISTES.

DATE DE PUBLICATION <sup>07</sup>/<sub>09</sub>/2020

DATE D'OUVERTURE DES OFFRES <sup>28</sup>/<sub>09</sub>/2020

### 1. Objet

Le Ministère de la Santé Publique et de Lutte contre le Sida invite, par le présent appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir et à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture des médicaments contre les infections opportunistes. La liste des médicaments, faisant objet d'appel d'offre se trouve à l'annexe1.

### 2. Financement du marché

Le présent marché est entièrement financé par le Budget Général de l'Etat, exercice 2020-2021, alloué au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida.

### 3. Spécification du marché

1. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert national (A.O.O.N) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
2. Le marché est un lot unique
3. Les médicaments repris doivent répondre aux spécifications techniques mentionnées dans le cahier des clauses techniques.
4. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

### 4. Allotissement

Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont constituées par un seul produit (sulfamethoxazole/Trimethoprim800/160mg, comprimés : cotrimoxazole.

## 5. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée aux articles 153 et 161 du Code des Marchés publics.

## 6. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

6.1. Le dossier d'appel d'offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7h 30 à 15 h 00 (heures de bureau) à l'adresse ci-après :

**Secrétariat de la Direction Général des Ressources au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida sise à l'Avenue Pierre NGENDANDUMWE, B.P 1820 /1139 Bujumbura - Burundi : Tél (257) 22 27 63 04, (257) 22 22 91 95, Fax (257) 22 22 91 96.**

6.2. Il pourra être obtenu moyennant paiement d'un montant de **Cent mille de francs burundais (100. 000 FBU)** non remboursable, sur présentation d'un bordereau de versement sur le compte n° **1101/ 001-04** ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'OBR.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Directeur Général des Ressources au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida sise à l'Avenue Pierre NGENDANDUMWE N°4, B.P 1820 /1139 Bujumbura - Burundi : Tél (257) 22 27 63 04, (257) 22 22 91 95, Fax (257) 22 22 91 96.

## 7. Garantie bancaire de soumission

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de **HUIT millions cinq cent de francs burundais (8.500.000 Fr BU)**.

## 8. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de nonante (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

## 9. Adresse

L'adresse à laquelle fait référence ci-dessus est :

Le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, le Secrétariat de la Direction Générale des Ressources sise à l'Avenue Pierre NGENDANDUMWE, B.P 1820 /1139 Bujumbura - Burundi : Tél (257) 22 27 63 04, (257) 22 22 91 95, Fax (257) 22 22 91 96

## 10. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 28 / 9 / 2020 à **09heures 30 minutes**.

Toute offre reçue après la date et heure limites ne sera pas prise en considération.

## 11. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants à l'adresse : Secrétariat de la Direction Général des Ressources au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida sise à l'Avenue Pierre NGENDANDUMWE, B.P 1820 /1139 Bujumbura - Burundi : Tél (257) 22 27 63 04, (257) 22 22 91 95, Fax (257) 22 22 91 96 ; le 28 / 9 / 2020 à **10heures précises**.

Le PV d'ouverture doit être contresigné par tous les membres de la sous-commission d'ouverture. Conformément à l'article 22 alinéas 9 du Code des Marchés Publics, un Cadre requis par l'Autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres.

## 12. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont :

### ❖ Offre technique :

1. La garantie bancaire de soumission ;
2. La preuve d'achat du dossier d'appel d'offres, portant le numéro du marché ;
3. L'attestation d'une banque attestant que le soumissionnaire dispose de fonds nécessaires pour l'exécution du marché ou s'engageant d'octroyer les crédits nécessaires pour l'exécution du marché en cas d'attribution du marché ;
4. L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée en original et encours de validité, par les services de l'OBR pour les soumissionnaires locaux ;
5. L'attestation de non redevabilité délivrée en original et encours de validité par l'INSS pour les soumissionnaires locaux ;
6. Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF) pour les soumissionnaires locaux ;
7. L'acte d'engagement signé ;
8. L'adresse fixe et connue du soumissionnaire ;
9. L'habilitation du signataire à engager le soumissionnaire ;
10. Les spécifications techniques ;
11. Le registre du commerce (en copie) ;
12. L'attestation de non faillite délivrée en original par le tribunal de commerce et datant de moins de trois mois ;
13. L'attestation de non litige délivrée en original par le tribunal de commerce et en cours de validité ;
14. Les statuts de la société (personne morale).

❖ **Offre financière :**

1. L'acte de soumission ;
2. Les bordereaux de prix et quantités ;
3. Le délai d'exécution.

Sera retenue l'offre reconnue administrativement et techniquement conforme au dossier d'appel d'offres et financièrement moins disante.

**N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un des documents entrainera le rejet de l'offre lors de l'analyse, conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics.**

**13. Présentation des offres**

Les offres doivent être présentées sous plis fermé, dans trois enveloppes dont une extérieure contenant deux autres à savoir celle renfermant l'offre technique et celle renfermant l'offre financière.

L'enveloppe extérieure comportera l'adresse ci-dessus, et devra également comporter la mention « **DAO N° DNCMP/...../ F/2020-2021.** »

**A n'ouvrir qu'en séance publique du.../.../2020 à 10heures précise.**

**14. Lieu et délai de livraison**

L'ensemble des fournitures sont à livrer dans le stock de la CAMEBU, sise à NGAGARA quartier dix(Q10) dans un délai maximum de : nonante (90) jours calendaires compté à partir de la remise de la lettre de commande signée par les deux parties.

Fait à Bujumbura, le .../.../2020.

**Le Directeur Général des Ressources et  
Personne Responsable des Marchés Publics**

**Eraste NZOSABA**

